



**FONDS POUR LA CONSOLIDATION DE
LA PAIX EN CÔTE D'IVOIRE
ANALYSE D'ÉVALUABILITÉ**

**Rapport Préparatoire
Novembre 2015**

Equipe

Cécile Collin
Juana de Catheu
Charlotte Gendre

TRANSTEC

Avenue de Tyras 75
1120 Brussels – Belgium
Tel. : +32 2 266 49 68
Fax : +32 2 266 49 65
mcorbisier@transtec.be
www.transtec.be

Table des matières

1. Introduction.....	4
2. Contexte des interventions	4
3. Compréhension des TdRs	6
4. Chaîne d'impact du programme.....	7
5. Questions d'évaluabilité, outils méthodologiques pour répondre à chaque question.....	10
6. Outils de collecte de données.....	18
7. Risques et stratégies de prévention des risques.....	19
8. Analyse des acteurs	20
9. Plan de travail proposé pour la mission de terrain.....	22
10. Table des matières du rapport	23
Annexe 1 : Théorie du changement par projet	24
Annexe 2 : Documents consultés et à collecter	27
Annexe 3 : Liste des acteurs par projet.....	32
Annexe 4 : Guide d'entretien	35
Annexe 5 : Protocole pour les focus group	37
Annexe 6: Régions ciblées par les projets	38

Acronymes

ALPC : Armes légères et de petit calibre

CDVR : Commission Dialogue Vérité et Réconciliation

CONARIV : Commission Nationale pour la réconciliation et l'Indemnisation des Victimes

DDR : Désarmement, Démobilisation et Réinsertion

HCR : Haut-Commissariat aux Réfugiés

INS : Institut National de la Statistique

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

ONP : Office National de la Population

ONU : Organisation des Nations Unies

ONUCI : Organisation des Nations Unies en Côte d'Ivoire

PNCS : Programme National de Cohésion Sociale

PAM: Programme Alimentaire Mondial

PBF: Peace Building Fund

PBSO: Bureau d'Appui à la Consolidation de la Paix des Nations Unies

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

RSS : Réforme du Secteur de la Sécurité

RUNO : Organisations des Nations Unies Récipiendaires

SNU : Système des Nations Unies

TDC : Théorie du Changement

TdRs : Théorie du Changement

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour la Science et la Culture

UNFPA : Fonds des Nations Unies pour la Population

UNHCR : Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés

UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Éducation et de l'Enfance

1. Introduction

Ce document constitue le rapport préparatoire de l'étude d'évaluabilité du Fonds de Consolidation de la Paix en Côte d'Ivoire. Il est structuré conformément aux Termes de Référence avec les sections suivantes: Compréhension des Termes de Référence, cheminement de l'impact, questions d'évaluabilité et outils méthodologiques, risques et stratégies de prévention des risques, analyse des acteurs, plan de travail suggéré pour la mission de terrain, table des matières proposée pour le rapport. En outre, le rapport inclut un aperçu du contexte et principaux programmes gouvernementaux. Ce document se fonde sur une revue des documents qui ont essentiellement été collectés sur le site internet du Fonds de Consolidation de la Paix en Côte d'Ivoire et sur les deux entretiens téléphoniques qui ont eu lieu avec le secrétariat du Fonds de Consolidation de la Paix à New York et le Secrétariat à Abidjan pour cadrer l'étude.

2. Contexte des interventions

L'analyse du contexte fera l'objet d'une section détaillée dans le rapport final du présent exercice d'évaluabilité. Ce chapitre passe en revue les facteurs et développements les plus marquants de ce processus à partir de la fin des années 90.

A partir de la fin des années 90, la Côte d'Ivoire a vécu une décennie de grande instabilité politique, marquée par un coup d'état en 1999 (qui a porté une junte militaire au pouvoir) et par deux guerres civiles, dont la dernière a pris fin en 2011. Pendant la présidence de Laurent Gbagbo, une importante crise militaro-politique de 2002 a eu comme conséquence la scission du pays entre la zone centre-nord-ouest du pays sous le contrôle d'anciennes forces rebelles et la partie sud sous l'autorité gouvernementale.

Malgré les accords de paix, signés sous les auspices de la communauté internationale (Ouagadougou, 2007), et la mise en place d'un gouvernement de coalition, suite à la décision du président sortant Laurent Gbagbo de ne pas reconnaître l'élection d'Alassane Ouattara, une crise postélectorale a replongé le pays dans une spirale de violence de décembre 2010 à mai 2011. Le pays a été alors frappé par des violations de droits humains commises par les forces fidèles aux deux camps aboutissant à des pertes en vies humaines considérables (au moins 3000 personnes décédées) et plus d'un million de déplacés internes et exilés dans les pays voisins.

Le contexte de la consolidation de la paix a évolué depuis le début des efforts engagés pour un retour à la normalisation et le démarrage des financements accordés par le PBF en Côte d'Ivoire en 2008. Depuis mai 2011, date de début de l'exercice du pouvoir par les autorités actuelles, des résultats ont été obtenus en matière de reconstruction post-crise et travail de résolution des causes profondes du conflit ivoirien, bien qu'une très large partie des problématiques identifiées restent à résoudre.

Initiatives pour la sortie de la crise (2012-2015)

Dans le cadre du dénouement de la crise de 2010-2011, de nombreux documents stratégiques, mécanismes et entités ont été établis. Sans décrire leur hiérarchie et fonctions respectives (ce qui sera analysé dans le rapport final), il convient de mentionner le Programme Présidentiel d'Urgence (PPU), le premier Plan National de Développement (PND, 2012-2015), le Programme National de Cohésion Sociale (PNCS, créé en 2012), la Commission Nationale d'Enquête (CNE) transformée en Cellule spéciale d'enquête et d'instruction (CSEI) en 2013 (groupe de travail de juges et de procureurs chargé d'instruire les crimes de la crise postélectorale), et la Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation (CDVR, responsable de l'audition des victimes, dont le mandat s'est terminé en 2014).

Plus récemment, en mars 2015, une Commission Nationale pour la Réconciliation et l'Indemnisation des Victimes (CONARIV) a vu le jour afin de procéder à l'indemnisation des victimes grâce à un nouveau fond de réparation. Le gouvernement a en parallèle élaboré un plan de réforme de la sécurité (RSS) et a créé l'Autorité pour le Désarmement, la Démobilisation et la Réintégration (ADDR), dont les activités de réinsertion des ex-combattants démobilisés ont été repris de façon transitoire par la Cellule de Coordination, de Suivi et de Réinsertion (CCSR). Une commission électorale indépendante a été restructurée par la Loi 2014-335 du 5 juin 2014 (GROS, SANTOPINTO, 2015).

Si cet ensemble d'initiatives a impulsé une dynamique de consolidation de la paix, certains défis ciblés par les initiatives du gouvernement en partenariat avec des bailleurs internationaux restent à l'ordre du jour en 2016.

Clivages ethno-régionaux persistants et formes d'exclusion

Les crises ivoiriennes se sont bâties sur de multiples et complexes facteurs, notamment des rapports communautaires caractérisés par des tensions historiques et « des inégalités structurelles dans l'accès aux services sociaux de base et par rapport aux opportunités de développement » (UNICEF, 2014). Leur instrumentalisation dans un environnement politique « exclusionniste » - fondé sur l'idéologie de « l'ivoirité » (Babo, Droz, 2008) - a stimulé des fractures sociales importantes. A titre d'exemple, l'Ouest du pays se démarque par le nombre de litiges fonciers, nés entre les populations autochtones et les allochtones et entre les autochtones et les allogènes. Ces crises commencent à se manifester dès les années 80 en parallèle avec la crise économique, la raréfaction des terres cultivables et le phénomène des flux migratoires (Fofano, Traore, 2015).

Le bon déroulement des dernières élections en 2015 (que M. Ouattara a remportées à une majorité de 83.6 %) a bien marqué une rupture avec les violences associées aux élections passées. Cependant, les résultats soulignent le maintien de divisions régionales avec un taux d'abstention (de plus de 50% dans certaines zones) qui, dans le cas de la Côte d'Ivoire, est illustratif des clivages ethno-régionaux et du sentiment de marginalisation partagé par une partie de la population, notamment dans le Sud du pays, « considéré pro-Gbagbo et par extension pro Front Populaire Ivoirien » (DFJP SEM, 2015 ; Uqam, Centre FrancoPaix, 2016).

Comme remarqué, le tissu social reste fragile et les conflits liés à l'identité demeurent probables, surtout tant que la confiance des victimes dans les institutions et mécanismes de réponse de l'Etat, notamment la CONARIV et le PNCS, ne sera pas restaurée (LOPES, 2015). D'importantes réserves sont exprimées quant au mécanisme de justice transitionnelle et de réconciliation actuel (manque apparent de décisions permettant de dépasser l'impunité de certains acteurs, quelle que soit leur affiliation). La prévention et réparation des dommages sociaux et psychologiques des communautés et groupes vulnérables (jeunes, femmes, personnes déplacées et ex-combattants) reste une condition essentielle pour la cohésion sociale. La réinsertion communautaire et l'insertion sociale passe également par un accès pleinement réalisé (sensibilisation des populations et formations des acteurs locaux compris) à l'état civil (UNICEF, 2014).

Renforcer la sécurité et l'intégrité du territoire pour pallier les risques sécuritaires qui subsistent

Si ces dernières années la situation sécuritaire en Côte d'Ivoire s'est améliorée ¹, ce qui a permis le retour de nombreux réfugiés et déplacés internes, la mise en sécurité du pays reste un défi, notamment le déficit de moyens et de capacité des éléments de police et de gendarmerie pour répondre aux besoins en matière de sécurité locale (ONU CI, HCDH, 2016). Certaines régions sont plus vulnérables à des risques sécuritaires spécifiques (DFJP SEM, 2015). La région ouest du pays se démarque par exemple par la présence de groupes armés en provenance du Libéria, tandis qu'un grand nombre d'ex-combattants et d'armes circulent toujours au nord (ancien fief de la rébellion).

Les capacités nationales en matière de réforme du secteur de la sécurité (RSS), de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (DDR), et de lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre (ALPC) reste à renforcer (CHARBONNEAU, 2013) et à équilibrer. L'idée d'un déséquilibre voulu dans le processus de DDR risquerait d'être crédibilisée, si de nombreux ex-combattants des anciens groupes pro-Gbagbo s'y sentent marginalisés (Uqam, Centre FrancoPaix, 2016).

D'autres défis majeurs à une pacification durable en Côte d'Ivoire s'ajoutent, outre la nécessité de la consolidation et l'extension des efforts réalisés à d'autres zones : la corruption, les limites dans l'inclusion du genre et des droits de l'homme dans les politiques et programmes du gouvernement, « le spectre de la conflictualité [qui] s'élargit avec l'apparition de nouvelles opportunités économiques, notamment minières »². Le contexte sanitaire que traversent les pays voisins peut également mettre en danger les acquis de la reconstruction sociale et physique du pays. La perspective de l'élection

¹ Rapport du Secrétaire général des Nations Unies sur l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONU CI) de mai 2015

² PBSO/PBF, deuxième plan de priorités pour la consolidation de la paix, 2014

présidentielle de 2020 constitue une échéance essentielle puisque les tensions dormantes pourraient être ravivées.

3. Compréhension des TdRs

L'objet de l'étude est le Fonds de Consolidation de la Paix, mis en œuvre depuis 2008 en RCI afin de soutenir le processus de paix à ses différentes phases. Il a deux volets de financement : réponse immédiate et consolidation de la paix / réhabilitation. Le volet de réponse immédiate permet un financement rapide de 18 mois maximum approuvé par le PBSO à New York, en cas d'urgence, quand le volet consolidation de la paix / réhabilitation peut s'étaler sur trois ans nécessite des consultations plus approfondies avec les acteurs nationaux et l'inclusion dans le Plan Prioritaire. Un secrétariat sur place a la responsabilité de la mise en œuvre du fonds et du suivi des projets. Six projets ont été financés, afin de contribuer au Plan Prioritaire de Consolidation de la Paix 2015-2017. Ils sont mis en œuvre en partenariat avec le gouvernement et les agences des Nations Unies.

Cette étude a pour objectif de renforcer l'évaluabilité des différents projets financés par le Fonds de Consolidation de la Paix. Elle se concentre sur les systèmes et processus de pilotage en place, ainsi que sur la mise en œuvre des projets à ce jour, dans le cadre du Plan Prioritaire.

En particulier, conformément aux TdRs (citations en italique), cette analyse couvrira différents aspects liés à la cohérence de la chaîne de résultats, le potentiel du système de suivi/évaluation et la faisabilité de la mise en place d'une évaluation.

Objectifs	Commentaires
<i>Revoir la formulation du programme, incluant la théorie du changement, le cadre logique et les indicateurs de performance</i>	Cohérence, pertinence. Cette analyse inclura une comparaison entre la planification et les réalisations.
<i>Revoir la mise en œuvre du programme. Analyser la plausibilité que les objectifs et résultats du programme soient atteints compte tenu de la structure du programme et sa réalité</i>	Efficacité et efficience, potentiel d'efficacité. Ces deux composantes se concentreront sur l'analyse du niveau d'atteinte des résultats, ainsi que des dynamiques enclenchés et du potentiel de résultats, compte tenu du contexte et des contraintes rencontrées.
<i>Analyser le système de données et la capacité en suivi/évaluation.</i>	Efficience. Il s'agit d'une composante majeure de l'évaluabilité, reprise dans la section 3 des questions développées dans la grille d'analyse.
<i>Développer une chaîne d'impact du programme qui illustre les relations entre les ressources, activités, produits, résultats et les facteurs externes et hypothèses.</i>	Cohérence. La revue de la théorie du changement et de la logique d'intervention constitue également une composante majeure des questions de l'étude, pour laquelle des indicateurs sont développés dans la grille d'analyse.
<i>Déterminer l'évaluabilité et les façons de renforcer la structure du programme et le cadre de suivi/évaluation. L'équipe devra pour ce faire développer un mécanisme telle des checklists ou autres méthodes d'analyse.</i>	Efficacité, efficience. Ces checklists seront finalisées avec l'équipe sur place et intégrées dans le rapport final.
<i>Obtenir un consensus sur la formulation du programme et les changements requis, ainsi que pour le cadre de suivi/évaluation.</i>	Pertinence, cohérence, efficience. Cet aspect sera couvert lors de l'atelier de restitution en fin de mission de terrain.

Obtenir un consensus sur les priorités et usages pour une évaluation finale et développer les options pour les stratégies d'évaluation finale et les éléments à considérer pour les TdRs de cette évaluation.

Cette composante mettra l'accent sur le rôle et les attentes des différents acteurs pour une évaluation finale et sera également discuté avec les parties prenantes et lors de l'atelier final.

L'approche doit prendre en compte plusieurs dimensions

- Une analyse systématique et systémique. En effet, il s'agit d'analyser les processus de suivi / évaluation, de gouvernance du projet, notamment concernant les interactions des différents acteurs.
- Une revue prospective, puisqu'il est question d'analyser le potentiel d'atteinte des résultats et des objectifs, en fonction du niveau de mise en œuvre actuel et des dynamiques lancées par les projets, le programme et les différents acteurs.
- Un accent sur une approche participative, en impliquant les différents acteurs, afin d'assurer la convergence et l'appropriation, et donc l'efficacité des systèmes en place, notamment en matière de suivi/évaluation.

4. Chaîne d'impact du programme

L'étude analysera la logique d'intervention en vérifiant la pertinence et cohérence de la chaîne de résultats, des intrants, activités, produits, résultats et impact, à la fois en termes de contenu et indicateurs de performance utilisés et possibles. Cette analyse sera réalisée, sur base des questions indiqués dans les TdRs et des indicateurs développés dans la grille d'analyse afférente. Elle couvrira :

- la logique d'intervention dans la théorie du changement formulée dans les documents, qui sera revue sur base de l'analyse de la mise en œuvre des projets, et le cadre logique du projet qui matérialise cette théorie.
- le niveau des projets financés par le Fonds de Consolidation de la paix
- le niveau du programme tel que mentionné dans le plan prioritaire, en analysant sa validité, ainsi que la contribution des différents projets.

La logique d'intervention générale du Plan, qui sera analysée lors de l'étude, peut être représentée dans le graphique ci-dessous.

<p>Objectif</p>	<p>Appuyer la tenue d'élections apaisées et la consolidation de la confiance, la coexistence pacifique et la stabilisation de la sécurité, ainsi que la prévention et la résolution pacifique des conflits à travers la consolidation des capacités de l'Etat et d'autres mécanismes en place</p> <p><i>Indicateurs : non explicités</i></p>	
<p>Résultats</p>	<p>Renforcement de la confiance, de la coexistence pacifique et de la stabilisation de la situation sécuritaire pour des élections apaisées en RCI</p> <p><i>Indicateurs :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Niveau de violence et de tensions autour des élections de 2015. 2. Niveau de représentativité des électeurs et de candidats dans le processus électoral 3. Niveau de confiance des populations aux forces de sécurité ivoiriennes 4. Nombre / adoption de recommandations de la CDVR ayant fait l'objet d'un suivi de la part des autorités 	<p>Prévention et résolution pacifique des conflits à travers le renforcement des capacités de l'Etat et d'autres mécanismes en place</p> <p><i>Indicateurs</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Nombre de conflits locaux dans les zones « sensibles ciblés par le plan prioritaire » résolus par les autorités et les mécanismes locaux sans recours à la violence. 2. Niveau de mise en œuvre du Plan national de Réforme du Système d'Etat Civil.
<p>Produits <i>Indicateurs : comme indiqués dans les documents de projet</i></p>	<p>1. Confiance renforcée entre populations et services de sécurité</p> <p>2. Soutien au développement d'un cadre stratégique pour la mise en œuvre des recommandations de la CDVR</p> <p>3. Dialogue et confiance entre acteurs politiques, notamment femmes, jeunes et société civile renforcés pour des élections apaisées</p>	<p>1. Capacités des autorités locales et coutumières renforcées en matière de médiation et de gestion des conflits inter- et intra-communautaires</p> <p>2. Politiques sur l'enregistrement des naissances et la réforme de l'état-civil consolidée au niveau national pour prévenir les conflits liés à ces questions</p> <p>3. Activités économiques impliquant des groupes à risques contribuant à la résolution pacifique de conflits locaux</p> <p>4. Populations rurales mieux informées de leur la mise en œuvre de la loi sur le foncier rural</p>
<p>Intrants</p>	<p>Projets (i) initiatives communautaires des femmes ; (ii) RSS ; (iii) confiance pour des élections apaisées ; (iv) prévention et gestion pacifique des conflits ; (v) état civil ; et (vi) appui à la planification, coordination, suivi et évaluation de la mise en œuvre du Plan prioritaire</p> <p><i>En conjonction avec l'appui des NU par ailleurs (ONUSC et SNU)</i></p>	
<p>Contexte : Clivages ethno-régionaux; processus de réconciliation nationale en cours; conflits fonciers; politique de développement territorial inégale; Inégalités liées au genre; risques sécuritaire et sanitaire ; gouvernance des ressources naturelles et orpaillage</p>		

Hypothèses sous-jacentes liées à l'objectif 1:

- La première source d'instabilité demeure la tenue des élections puisqu'il s'agit de la composante principale du programme, du fait essentiellement de problèmes de représentativité et abus de droits de l'homme de la part des forces de sécurité, ainsi que mentionné dans la théorie du changement.
- Si la représentativité des acteurs clés, dont les jeunes, est assurée les violences pendant la période électorale seront moindres.
- Il appartient aux acteurs clés de faire valoir leurs droits.
- Le cadre juridique et les modalités de mise en place des élections (bureaux de vote, fichier électoral) permettent donc la représentativité.
- La question de l'ethnicité ne nécessite pas d'être traitée directement puisqu'elle n'est pas intégrée explicitement dans la programmation.

Hypothèses sous-jacentes liées à l'objectif 2:

- La cohésion sociale et le taux de conflictualité dans les provinces dépend essentiellement de dynamiques locales
- Les agents territoriaux sont les acteurs principaux de la médiation et gestion des conflits locaux

Facteurs externes et hypothèses liées au programme:

S'agissant des Plans Prioritaires

- Le premier Plan Prioritaire a identifié le suivi/évaluation et la communication/ coordination comme des aspects à renforcer au sein du secrétariat technique, ce qui s'est matérialisé par l'arrivée des deux Volontaires des Nations Unies. Les évolutions en la matière sont donc d'une importance particulière dans le cadre d'une évaluation.
- Le second Plan Prioritaire identifie de nouvelles populations à risque (orpailleurs, nouvelles communautés forestières), ainsi que de nouveaux facteurs prépondérants de conflits, qui ne semblent pas avoir fait l'objet de projets dédiés. Il existerait ainsi un décalage entre la programmation et les facteurs de fragilité, ce qui limiterait les impacts potentiels en matière de consolidation de la paix.
- Le second Plan Prioritaire souligne par ailleurs certaines limites dans l'analyse des engagements financiers, effets catalytiques et durabilité des efforts gouvernementaux dans la mise en œuvre des initiatives du PBF. Ce point devait être amélioré dans la mise en œuvre des projets du plan, dans le cadre du renforcement du secrétariat technique et doit donc faire l'objet d'une attention particulière lors de cette étude. Cet aspect n'est pas clairement inclus dans les différents cadres logiques.

S'agissant des logiques d'interventions et du suivi / évaluation

- L'objectif 1 se focalise sur les élections de 2015, qui ont donc eu lieu en début du cadre temporel défini par le plan prioritaire, soit en début de programmation, et il est probable que les projets antérieurs aient contribué significativement aux résultats en matière de tenue d'élections apaisées.
- A première vue, les cadres logiques des projets, tels que formulés dans les documents de projets, permettent un lien limité entre les activités et les impacts attendus dans le cadre du plan prioritaire, ces derniers répondent plus d'une analyse contextuelle générale. L'étude s'attachera donc à identifier la disponibilité des données auprès des diverses sources d'informations, indicateurs et données potentielles pour documenter le niveau de résultats et d'impact. Certaines sources sont indiquées dans les cadres logiques.
- Les produits des cadres logiques restent au même niveau d'effets que les activités, et ne correspondent pas au premier niveau de résultat des activités.
- A ce stade, l'équipe n'a reçu que peu de documents de la part du secrétariat, et les données disponibles en matière de suivi / évaluation semblent a priori réduites.

5. Questions d'évaluabilité, outils méthodologiques pour répondre à chaque question

Compte-tenu du nombre de questions d'évaluabilité, les questions ont été groupées en fonction de sujets clés au sein de chaque catégorie de question et des indicateurs afférents sont proposés. Cette structure servira de base à l'analyse, à la fois pour la collecte de données et pour la rédaction du rapport. Les indicateurs permettront de juger du statut de chacune de ces composantes et de déterminer ainsi l'évaluabilité du Fonds en Côte d'Ivoire.

Cette grille d'analyse sera appliquée pour chaque projet, en particulier pour l'analyse documentaire, ainsi qu'au niveau de l'ensemble du programme.

Les modifications suivantes sont suggérées :

Questions d'évaluabilité	Modifications
Questions sur le genre et le Do No Harm	Création d'une section aspects transversaux
Cohérence de la conception du programme	
Questions sur les indicateurs	Déplacement dans système de suivi/évaluation
Exécution du programme et faisabilité des résultats	
Dans quelle mesure est-il plausible que les objectifs soient atteints compte tenu des activités prévues, dans le cadre de la programmation? Est-il plausible que les objectifs et les objectifs du programme soient atteints compte tenu du portefeuille de projets?	Déplacement dans cohérence
Dans quelle mesure le niveau des ressources et des capacités est-il suffisant pour mettre en œuvre les activités nécessaires à la réalisation des objectifs?	Déplacement dans cohérence
Dans quelle mesure le processus a-t-il favorisé une compréhension commune des objectifs et de la manière dont ils seront réalisés entre les gestionnaires de programme et les intervenants clés?	Déplacement dans cohérence
Faisabilité et utilité d'une évaluation	
Dans quelle mesure le programme a-t-il été communiqué aux principaux intervenants et compris par eux? Quelles améliorations, si elles sont nécessaires, devraient permettre d'améliorer la compréhension et l'accord des parties prenantes sur le but du programme, sa conception et sa mise en œuvre?	Déplacement dans cohérence
Questions sur la prise en compte des risques dans la conception	Déplacement dans cohérence

THEME		Sujet	
I. COHERENCE DE LA CONCEPTION DU PROGRAMME			
<p>1. Théorie du changement</p> <p>Dans quelle mesure la théorie du changement, la conception du programme et les cadres logiques des différents projets sont-ils clairs et cohérents?</p> <p>La théorie du changement est-elle reprise de manière cohérente par les différents documents de programme et de projet (conception, plans de S & E, plans de travail, rapports d'avancement, etc.)?</p>	<p>Théorie du changement clairement formulée dans les différents documents</p> <p>Existence de distorsions à la théorie du changement et si nécessaire recensement des différentes formulations</p>	<p>Revue documentaire</p> <p>Entretiens semi-dirigés</p>	
<p>2. Cohérence de la chaîne de résultats</p> <p>Les étapes proposées pour atteindre les résultats et les objectifs sont-elles clairement définies?</p> <p>Les liens entre intrants, activités, produits, résultats et objectifs sont-ils clairs et logiques?</p> <p>Dans quelle mesure les interactions prévues entre les différentes composantes du projet sont-elles clairement définies ?</p>	<p>Chaîne de résultats clairement formulée</p> <p>Intrants permettant la réalisation des activités, puis des produits, résultats et objectifs</p> <p>Composantes du cadre logique définies précisément (espace, temps, bénéficiaires, quantité, mode d'intervention)</p>	<p>Revue documentaire</p> <p>Entretiens semi-dirigés</p>	
<p>3. Lien projet / programme</p> <p>Dans quelle mesure les théories du changement, formulation et cadres logiques de chacun des projets sont-ils alignés avec ceux au niveau du programme ?</p> <p>Dans quelle mesure les projets sont-ils cohérents en tant que portefeuille de projets visant à obtenir des résultats au niveau du programme?</p> <p>Dans quelle mesure est-il plausible que les objectifs et résultats soient atteints compte tenu du portefeuille de projets ?</p>	<p>Couverture identique des projets et du programme</p> <p>Complémentarités, connexions et lacunes entre les différents projets et entre les projets et le programme dans son ensemble</p>	<p>Revue documentaire</p> <p>Entretiens semi-dirigés</p>	
<p>4. Convergence des différents acteurs</p> <p>Les différentes organisations des Nations Unies réciprocaires (RUNO) partagent-elles une compréhension claire et commune de la conception du programme et du cadre logique?</p> <p>Les parties prenantes, y compris le Comité de Suivi conjoint, l'Équipe Pays des Nations</p>	<p>Existence de duplications, complémentarités et synergies</p> <p>Similarités et différences dans l'expression des objectifs</p>	<p>Revue documentaire y compris des documents cadres de chaque acteur ;</p> <p>Entretiens semi-dirigés</p>	

<p>Unies (UNCT) et le Gouvernement de Côte d'Ivoire partagent-elles la même compréhension que les RUNO de la conception et du cadre logique du programme?</p> <p>Dans quelle mesure le programme a-t-il été communiqué aux principaux intervenants et compris? Quelles améliorations, si elles sont nécessaires, devraient permettre d'améliorer la compréhension et l'accord des parties prenantes sur le but du programme, la conception et la mise en œuvre ?</p> <p>Dans quelle mesure le processus a-t-il favorisé une compréhension commune des objectifs et de la manière dont ils seront réalisés entre les gestionnaires de programme et les intervenants clés?</p>	<p>Compréhension identique de la conception du programme et du cadre logique par les RUNO</p> <p>Compréhension claire et identique des rôles par les différents acteurs.</p>	
<p>5. Gestion des risques</p> <p>Dans quelle mesure les risques, facteurs externes et conséquences involontaires du programme, positifs ou négatifs, ont-ils été pris en compte dans la formulation et la gestion du programme?</p> <p>Une attention suffisante a-t-elle été accordée à l'identification de risques critiques ?</p>	<p>Existence d'un système d'analyse et de suivi des risques</p> <p>Intégration des risques dans la programmation</p> <p>Adaptation du programme aux risques</p> <p>Existence et type de contraintes imprévues</p>	<p>Revue documentaire</p> <p>Entretiens semi-dirigés</p>
<p>II. MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME ET FAISABILITE DES OBJECTIFS</p>		
<p>6. Potentiel d'atteinte des résultats et mise en œuvre de la chaîne d'intervention</p> <p>Dans quelle mesure les objectifs, les résultats et les activités seront-ils réalisables compte tenu de la recherche existante et du contexte?</p> <p>Est-il plausible que les objectifs du programme soient atteints dans la durée du programme compte tenu des activités prévues ?</p> <p>Dans quelle mesure le niveau des ressources et des capacités est-il suffisant pour mettre en œuvre les activités nécessaires à la réalisation des objectifs?</p>	<p>Couverture des projets suffisante à l'atteinte des objectifs</p> <p>Niveau d'intrants permettant la réalisation des activités</p> <p>Niveau d'activités permettant la réalisation des produits et des effets</p> <p>Niveau d'atteintes des différents niveaux de résultats par rapport au plan de travail</p> <p>Niveau de mise en place des étapes intermédiaires pour atteindre les effets attendus</p>	<p>Revue documentaire ;</p> <p>observation directe</p> <p>Entretiens semi-dirigés</p> <p>Focus group</p>

THEME	Indicateurs	Revue
<p>7. Prise en compte des besoins et dynamiques contextuelles Dans quelle mesure les objectifs sont-ils pertinents pour les besoins de la population et des institutions concernées, tels qu'identifiés par une analyse des conflits, une étude de base ou d'autres éléments de preuve et de justification? Les bénéficiaires prévus et les bénéficiaires individuels sont-ils clairement identifiés?</p>	<p>Facteurs externes susceptibles d'affecter le déroulement du programme Facteurs de succès potentiels</p> <p>Existence d'une étude de besoin, d'une analyse de conflit utilisés lors de la formulation Existence de vecteurs de conflit non inclus dans le programme Niveau de précision des bénéficiaires (nombre, types)</p>	<p>Revue documentaire ; observation directe Entretiens semi-dirigés Focus group</p>
<p>8. Mode d'exécution Le niveau de mise en œuvre des activités est-il aligné sur la conception du programme? Les activités sont-elles mises en œuvre de façon cohérente? Les activités couvrent-elles la portée prévue du programme? Dans quelle mesure les mécanismes de gestion et de gouvernance mis en place sont-ils suffisants pour maximiser la probabilité d'un succès du programme?</p>	<p>Séquence des activités conforme à la conception Activités mises en œuvre en respectant la logique d'intervention Niveau de tenue et de participation aux différentes réunions Problèmes résolus par les mécanismes de gestion et gouvernance et problèmes non-résolus</p>	<p>Revue documentaire ; entretiens ; observation directe Entretiens semi-dirigés Focus group</p>
<p>9. Intégration des acteurs Les hypothèses sur les rôles des parties externes au programme ont-elles été explicitées (à la fois les facilitateurs et les « ralentisseurs »)? Existait-il des plans plausibles pour les surveiller de quelque manière que ce soit?</p>	<p>Existence d'une cartographie d'acteurs Prise en compte des acteurs pouvant s'opposer ou ralentir le programme et capitalisation sur les acteurs qui facilitent le processus Existence d'opportunités manquées ou absence de traitement des « ralentisseurs »</p>	<p>Revue documentaire Entretiens semi-dirigés</p>

Thèmes	Indicateurs	Outils
<p>10. Communication / coordination En ce qui concerne l'attribution des causes et l'identification des effets, dans quelle mesure les interactions prévues entre les différents RUNO sont-elles clairement définies dans la mise en œuvre du programme?</p>	<p>Existence d'un mécanisme de coordination et communication entre les différents acteurs. Niveau de formalisation de ce mécanisme dans les documents de programme. Définition précise des rôles des différents acteurs dans les documents de projets</p>	<p>Revue documentaire Entretiens semi-dirigés</p>
<p>III. SYSTEMES ET CAPACITES DE SUIVI-EVALUATION</p>		
<p>11. Systèmes de S&E Dans quelle mesure des systèmes ont-ils été mis au point pour la suivi de la performance et la mise à disposition de l'information collectée? Les systèmes de S & E existants ont-ils la capacité de documenter les résultats? Les responsabilités, les sources et les périodicités sont-elles définies et appropriées? Le budget est-il adéquat? Dans quelle mesure le type de données nécessaires sur les entrées-sorties et les liens entre les activités et les résultats a-t-il été identifié et recueilli pour démontrer l'efficacité et le rapport coût-efficacité des interventions spécifiques?</p>	<p>Existence de système de suivi / évaluation (indicateurs suivis, rapports) Niveau de connaissance des différents acteurs de l'information collectée, existence de dissémination documentée Niveau de mise en œuvre des actions prévues en matière de S&E Intégration des résultats du S&E dans les révisions et mises à jour de la programmation</p>	<p>Revue documentaire Entretiens semi-dirigés</p>
<p>12. Qualité des indicateurs Dans quelle mesure les activités, les résultats et les objectifs sont-ils SMART (spécifique, mesurable, réalisable, réaliste ou pertinent, et limité dans le temps)? Existe-t-il des indicateurs valides et fiables pour chaque événement attendu (niveaux de production et de résultats)? Dans quelle mesure les indicateurs actuels sont-ils suffisants pour mesurer si les résultats ont été atteints?</p>	<p>Activités, résultats, objectifs et indicateurs quantifiables et mesurables Indicateurs couvrant l'ensemble des résultats</p>	<p>Revue documentaire Observation directe Entretiens semi-dirigés</p>
<p>13. Disponibilité et qualité des données Les données sont-elles recueillies pour l'ensemble des indicateurs? Y a-t-il une fréquence suffisante? Y a-t-il des données manquantes importantes?</p>	<p>Niveau de données disponibles par projet et par niveau de résultats</p>	<p>Revue documentaire Entretiens semi-dirigés</p>

THEME	Indicateurs	Sources
<p>Quels sont les facteurs internes et externes qui entravent la collecte des données? Quelle est la disponibilité, la pertinence et la qualité des données recueillies et contrôlées? Les mesures utilisées sont-elles valables et fiables? Le cadre de S & E spécifie-t-il les moyens de vérification pour documenter les preuves crédibles? Les dossiers sont-ils conservés sur qui était impliqué dans quelles activités du projet et quand? Le cadre de S & E spécifie-t-il les données que chaque RUNO devra recueillir pour pouvoir attribuer des modifications au programme? Là où les données ne sont pas encore disponibles, le personnel et les systèmes existants ont-ils la capacité de faire cela à l'avenir?</p>	<p>% d'indicateurs renseignés Fréquence de la collecte de données Type de données manquantes Mode de vérification et triangulation des données Existence de listes de bénéficiaires Allocation des rôles pour la collecte de données dans le système de S&E</p>	
<p>14. Données de base Dans quelle mesure un cadre de S & E a-t-il été élaboré en précisant les données qui seront recueillies comme base pour mesurer le changement attribuable au programme? Si les données de base existent sous la forme de données d'enquête, les données brutes sont-elles disponibles? La méthodologie est-elle claire, par exemple le processus d'échantillonnage? Si les données de base se trouvent dans le tableau des statistiques nationales ou infranationales, dans quelle mesure les données sont-elles désagrégées? Les données sur les séries chronologiques sont-elles disponibles? Si aucune donnée de référence n'existe, existe-t-il des plans spécifiques pour déterminer quand les données de base seront recueillies et dans quelle mesure les plans sont-ils réalisables?</p>	<p>Existence de données de base pour les différents indicateurs de chacun des projets Disponibilité des données brutes et documentation de l'échantillonnage Niveau de désagrégation des données Planification de la collecte de données</p>	<p>Revue documentaire Entretiens semi-dirigés</p>
<p>15. Données du groupe témoin Dans quelle mesure les données sont-elles collectées sur un groupe témoin et à quelle fréquence? Quel type de données existe-t-il sur le groupe témoin? Est-ce clair comment le groupe témoin se compare au groupe d'intervention?</p>	<p>Ecart données groupe témoins / groupe d'intervention</p>	<p>Revue documentaire Entretiens semi-dirigés</p>
<p>IV. FAISABILITE ET UTILITE D'UNE EVALUATION</p>		
<p>16. Gestion des risques Quels sont les risques pour l'évaluation? Existe-t-il des contraintes probables en raison de l'environnement physique ou politique?</p>	<p>Effets négatifs possibles Agenda politique Intérêts contradictoires autour du projet</p>	<p>Revue documentaire Entretiens semi-dirigés</p>
<p>17. Implication des acteurs dans une évaluation Le personnel et les intervenants qui connaissent les dossiers sont-ils accessibles et disponible?</p>	<p>Niveau de motivation et disponibilité des différents types de parties prenantes.</p>	<p>Revue documentaire Entretiens semi-dirigés</p>

<p>Les premiers utilisateurs d'une évaluation ont-ils été identifiés? Peuvent-ils participer à la définition de l'évaluation? Participeront-ils à un processus d'évaluation? Les attentes des intervenants envers une évaluation et ses objectifs, processus et utilisation? Que veulent savoir les intervenants? Est-ce que leurs questions se rapportent à la conception du programme? Peut-on répondre à leurs questions avec les données recueillies? Quelles formes de coordination sont possibles et / ou requises pour une évaluation?</p>	<p>Différentes catégories de questions des acteurs Rôle attendu des acteurs dans l'évaluation</p>	
<p>18. Paramètres d'une évaluation Quelles sont les questions éthiques qui se posent lors de l'évaluation? Quelles contraintes doivent être prises en considération? Le moment est-il approprié pour une évaluation? Y a-t-il une possibilité pour une évaluation d'avoir de l'influence? Le programme aura-t-il accumulé assez d'expérience de mise en œuvre pour permettre d'extraire des éléments utiles? Quelles sont les autres conceptions possibles pour l'évaluation en fonction des besoins d'information des utilisateurs visés, du calendrier disponible, de la taille du bassin des participants, de la portée du programme et des bases de la compilation?</p>	<p>Niveau de résultats atteints permettant une évaluation Disponibilité des acteurs et dynamiques politiques en cours</p>	<p>Revue documentaire Entretiens semi-dirigés</p>
<p>V. ASPECTS TRANSVERSAUX</p>		
<p>19. Genre Dans quelle mesure la conception du programme a-t-elle pris en compte l'égalité entre les sexes et la question genre? Comment le genre a-t-il été pris en considération dans la collecte des données et la performance du suivi? Les données désagrégées par sexe sont-elles collectées et surveillées?</p>	<p>Score des marqueurs genre³ pour chaque projet, et suivi aux différents stades de la programmation</p>	<p>Revue documentaire Entretiens semi-dirigés</p>
<p>20. Sensibilité aux conflits / « Ne pas nuire » Dans quelle mesure la conception du programme a-t-elle pris en compte la sensibilité aux conflits et l'approche "Ne pas nuire"?</p>	<p>Prise en compte des diviseurs et connecteurs Suivi des dynamiques de conflits et intégration dans la programmation Identification et suivi des effets négatifs</p>	<p>Revue documentaire Entretiens semi-dirigés</p>

³ La Notation Genre est un outil développé par l'IASC permettant de noter un projet humanitaire - sur une échelle de 0 à 2a ou 2b, en fonction de sa capacité à assurer aux femmes, filles, garçons et hommes un bénéfice égal, ou à faire progresser l'égalité des sexes. Si le projet a le potentiel de contribuer à l'égalité des sexes, la notation est capable de prédire si le résultat sera limité ou significatif eu égard au genre.

Thème	Indicateurs	Sources
	potentiels	

6. Outils de collecte de données

En termes d'outils de collecte de données, les consultants utiliseront donc les moyens suivants :

- **Etude documentaire** : lors de la phase préparatoire, l'équipe analysera les documents de projets, ainsi que les rapports et documents de références concernant la consolidation de la paix et son évaluabilité et les contextes particuliers des zones cibles. Les documents à consulter incluent la liste indicative mentionnée dans les TdRs et les catégories de documents suivantes :
 - Documents de projet : prodoc, rapports techniques et financiers, cadres logiques et de suivi évaluation, PPP, échanges liés aux décisions d'allocations initiales et la formulation du projet.
 - Rapports des partenaires d'exécution et organisations bénéficiaires et autres informations fournies par le gouvernement et Nations Unies.
 - Publications des organisations internationales et société civile sur l'évolution de la consolidation de la paix et du contexte, incluant les rapports d'évaluation des projets traitant de la thématique. En fonction des problématiques particulières rencontrées, l'équipe s'attachera à approfondir certains points liés aux thématiques soulevées par les projets et les parties prenantes.
- **Entretiens semi-dirigés** : à l'aide d'un guide d'entretien (en annexe) reprenant les questions d'évaluation et indicateurs élaborés, l'équipe s'entretiendra avec les différents acteurs et partenaires du projet, conformément à la liste mentionnée en annexe.
- **Focus group** : l'équipe recueillera les commentaires des différents groupes de bénéficiaires sur base de quelques questions ciblées posées à un groupe de 3 à 8 personnes, en séparant les interlocuteurs par niveau hiérarchique et éventuellement genre afin de faciliter la liberté de parole.
- **Visites de terrain** : Des visites dans deux zones sont envisagées, en fonction des possibilités logistiques. Une zone de l'Ouest, où le premier plan prioritaire concentrait ses efforts, et une nouvelle où les interventions en matière de consolidation de la paix sont plus récentes : Centre Ouest, Nord ou Nord Est. Ces différentes zones présentent des problématiques diverses en matière de consolidation de la paix. Le taux de couverture des projets est représenté en annexe 5.
Les rapports disponibles à l'état présent ne permettant pas d'identifier de zones précises au sein de ces différentes catégories, ceci sera effectué en coordination avec le secrétariat.
- Conformément à l'offre technique, l'évaluation utilisera la **méthode du Changement le Plus Significatif et de Story telling** afin de vérifier la théorie du changement et la logique d'intervention du projet et des programmes. Ceci permettra de retracer les résultats les plus parlants et les plus visibles selon les bénéficiaires et les parties prenantes ainsi la chaîne logique qui y a conduit, au-delà d'une comparaison entre les données de base par indicateur et les données finales, ou du niveau de mise en place des différentes actions. L'objectif est ainsi de trianguler et affiner l'analyse de la théorie du changement / logique d'intervention et identifier les changements les plus notables.
- **Observation directe** : lors de la mission, dans la mesure du possible l'équipe assistera aux éventuelles activités en cours, sessions de formation, conférences ou réunions permettant de juger du niveau de résultat du projet.

7. Risques et stratégies de prévention des risques

Les risques pour l'étude d'évaluabilité et les mesures de prévention envisagées sont les suivants:

Risques pour l'évaluation	Niveau de risque	Mesure de mitigation
Disponibilité insuffisante des données de base et données secondaires	Bas	<p>Demande de données dès la phase de démarrage, avec certaines données déjà disponibles au 7 novembre 2016.</p> <p>Utilisation de l'approche du « changement le plus significatif », qui ne préjuge pas du type de données à collecter, pour reconstituer la mise en œuvre et le niveau d'atteinte des objectifs.</p>
Absence d'une bonne communication et compréhension réciproque entre les évaluateurs, le PBSO New York et le Secrétariat PBF Abidjan	Bas	Communication fréquente avec le PBSO à New York et le Secrétariat à Abidjan pour comprendre et gérer les attentes respectives
Manque de disponibilité des parties prenantes	Moyen	Communication avec le Secrétariat à Abidjan en amont de la mission terrain pour identifier et prendre RV avec les parties prenantes ; présentation des évaluateurs (par ailleurs équipés d'une lettre de mission) aux parties prenantes
Détérioration de la situation sécuritaire empêchant la mission de terrain	Moyen	Communication fréquente avec le PBSO à New York, le Secrétariat à Abidjan et suivi du protocole UNDSS; suivi de la situation par des sources tierces. Concentration sur Abidjan et utilisation de consultants locaux connus par les évaluateurs en cas de détérioration.
Manque de disponibilité de personnes ressources	Moyen	Fréquentes communications par des voies formelles et informelles pour identifier les personnes ressources et bloquer leur agenda
Difficultés logistiques	Moyen	Communication fréquente avec le PBSO à New York et le Secrétariat à Abidjan pour identifier les lieux à visiter hors d'Abidjan, notamment concernant le Grand Ouest. Vérification du niveau de contrainte avec les différents acteurs opérant sur le terrain.

8. Analyse des acteurs

Parties prenantes	Rôles/intérêts vis-a-vis du Fonds de Consolidation de la Paix*	Intérêts vis-a-vis de l'évaluation
Groupe de contact pour la Consolidation de la Paix	Liaison avec les différents partis politiques, candidats et acteurs engagés dans le processus électoral afin de garantir la tenue de campagnes électorales apaisées, l'équité dans le traitement de tous les candidats et l'acceptation des résultats proclamés	Leçons apprises pour la suite de la mise en œuvre du Plan prioritaire (jusqu'à décembre 2017) voire des Plans subséquents, si mandat prolongé après les élections (information manquante)
Comité de Pilotage conjoint du Plan prioritaire, co-présidé par le Gouvernement et les Nations Unies	Direction stratégique et gestion du Fonds de Consolidation de la Paix en Côte d'Ivoire	Leçons apprises pour la suite de la mise en œuvre du Plan prioritaire (jusqu'à décembre 2017) voire des Plans subséquents; prise en considération des recommandations de l'étude d'évaluabilité
Comité Technique Conjoint d'Expert du Plan Prioritaire	Appui technique	Leçons apprises pour la suite de la mise en œuvre du Plan prioritaire (jusqu'à décembre 2017) voire des Plans subséquents; prise en considération des recommandations de l'étude d'évaluabilité
Comité de Coordinations des projets	Coordination, actualisation des plans de travail	Leçons apprises pour la suite de la mise en œuvre du Plan prioritaire (jusqu'à décembre 2017) voire des Plans subséquents; prise en considération des recommandations de l'étude d'évaluabilité
Structure de Suivi du Plan prioritaire (appuyé par un Secrétariat technique)	Direction opérationnelle	Leçons apprises pour la suite de la mise en œuvre du Plan prioritaire (jusqu'à décembre 2017) voire des Plans subséquents; prise en considération des recommandations de l'étude d'évaluabilité
Système des Nations Unies : FNUAP, ONU Femmes, PNUD, UNICEF, HCR, OHCHR, FAO, ONUCI (DDR, RSS, Affaires Politiques, Affaires civiles) à New York, Abidjan et bureaux locaux en régions	Partenaires de mise en oeuvre du Plan prioritaire, récipiendaires de fonds PBF. Chargé du suivi/évaluation de leurs projets.	Leçons apprises pour la suite de la mise en œuvre du Plan prioritaire (jusqu'à décembre 2017) voire des Plans subséquents et d'autres programmes visant à la consolidation de la paix; prise en considération des recommandations de l'étude

Parties prenantes	Rôles/intérêts vis-a-vis du Fonds de Consolidation de la Paix*	Intérêts vis-a-vis de l'évaluation d'évaluabilité
Ministères, agences et autres entités gouvernementales : Ministères Intérieur et Sécurité ; Défense ; Plan et Développement ; Justice, Droits de l'homme et Libertés publiques ; Solidarité, Famille, Femme et Enfant ; Santé et Lutte contre le SIDA ; centres d'état civil ; structures de santé ; tribunaux de zones cibles ; armée ; police ; gendarmerie ; autorités préfectorales et sous-préfectorales ; Conseil national de Sécurité/Présidence de la République ; Programme National de Cohésion Sociale; Commission National pour la Réconciliation et l'Indemnisation des Victimes; Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation	Partenaires de mise en oeuvre du Plan prioritaire et/ou co-exécutants (pas récipiendaires directs de fonds PBF) et bénéficiaires	Leçons apprises pour la suite de la mise en œuvre du Plan prioritaire (jusqu'à décembre 2017) voire des Plans subséquents et d'autres programmes visant à la consolidation de la paix; prise en considération des recommandations de l'étude d'évaluabilité
ONG locales, Leaders, groupements et associations communautaires _(Association des Femmes Juristes de Côte d'Ivoire ; femmes leaders communautaires ; leaders coutumiers ; ONG de développement local du type ODAFEM, OIS; association de femmes et de jeunes ; Association nationale des Chefs, Reines et Rois de Côte d'Ivoire ; comité de paix ; comités de sécurité ; Comités de sensibilisation et de veille ; comités de veille et prévention des violences basées sur le genre)	Bénéficiaires directs (pas récipiendaires directs de fonds PBF)	Leçons apprises pour la suite de la mise en œuvre du Plan prioritaire (jusqu'à décembre 2017) voire des Plans subséquents et d'autres programmes visant à la consolidation de la paix; prise en considération des recommandations de l'étude d'évaluabilité, notamment en matière de ciblage des bénéficiaires et de suivi-évaluation
Partis politiques et médias	Bénéficiaires directs (pas récipiendaires directs de fonds PBF) – ou indirect--TBC	Leçons apprises pour la suite de la mise en œuvre du Plan prioritaire (jusqu'à décembre 2017) voire des Plans subséquents et d'autres programmes visant à la consolidation de la paix; prise en considération des recommandations de l'étude d'évaluabilité. Utilisation possible à des fins de redevabilité ou critique du

Parties prenantes	Rôles/intérêts vis-a-vis du Fonds de Consolidation de la Paix*	Intérêts vis-a-vis de l'évaluation
		gouvernement.
<ul style="list-style-type: none"> • Victimes de la crise ; réfugiés ; femmes ; jeunes <ul style="list-style-type: none"> • Ex-combattants • Communautés affectées par la crise post-électorale <ul style="list-style-type: none"> • Autres communautés 	Bénéficiaires indirects	Meilleur ciblage, meilleur suivi et meilleur impact, à la suite de l'étude (NB : Une attention sera portée à ne pas créer d'attentes au cours de l'étude, mais à communiquer clairement sur son objet et la démarche proposée)
Partenaires techniques et financiers	<ul style="list-style-type: none"> • Co-financeurs de certaines activités (p. ex. UE co-financeur de cliniques juridiques avec le PBF) • Financeurs d'appuis complémentaires (p. ex. appui de JICA à la police ivoirienne ; appui USAID à la CVDR ; appui UNICEF propre à l'état-civil...) 	Leçons apprises pour la conception et mise en oeuvre de leurs programmes visant à la consolidation de la paix, notamment ceux co-financés avec le PBF; prise en considération des recommandations de l'étude d'évaluabilité, le cas échéant, pour éventuellement informer ds décisions de financement.

9. Plan de travail proposé pour la mission de terrain

DATE	ACTIVITES	OBSERVATIONS
05/12/16	Entretiens avec les différents membres du secrétariat.	
06/12/16	Entretiens avec les partenaires des Nations Unies (ONUCI, UNFPA) et étatiques	
07/12/16	Entretiens avec les partenaires étatiques. Départ sur le terrain.	Missions séparées de Juana et Cécile (Ouest et Nord)
08/12/16		
09/12/16	Sur le terrain : entretiens avec les autorités locales, Conseil Régionaux de Sécurité, responsables communautaires	La durée du déplacement est à affiner en fonction des contraintes logistiques
10/12/16		
11/12/16		
12/12/16	Retour de mission.	

13/12/16	Entretiens avec la société civile, bénéficiaires des projets	
14/12/16	Entretiens avec les autres représentants de l'Etat	Départ de Juana
15/12/16	Entretiens avec les autres bailleurs. Finalisation des entretiens avec les partenaires.	
16/12/16	Atelier de validation et restitution.	Départ de Cécile

Dates de remise des livrables

- Rapport de fin de mission : 18 décembre
- Première mouture du rapport : avant le 13 janvier 2017
- Restitution à New York : avant le 23 janvier ou après le 10 février
- Rapport final : deux semaines après réception des commentaires

10. Table des matières du rapport

Reprenant la grille d'analyse établie ci-dessus et les attentes exprimées dans les TdRs, la structure proposée pour le rapport est la suivante :

- Contexte
- Méthodologie
- Cohérence de la conception du programme
- Exécution du programme et faisabilité des résultats
- Systèmes et capacité de S & E
- Pratique et utilité d'une évaluation
- Points transversaux
- Conclusions
- Recommandations, distincte par type d'acteurs et incluant pour chaque projet et pour le programme les étapes éventuelles à accomplir pour l'évaluabilité.

Annexe 1 : Théorie du changement par projet

Ces théories sont issues des documents de projet.

1.1. Appui aux initiatives communautaires des femmes en faveur de la consolidation de la Paix en Côte d'Ivoire

Si les femmes sont formées à la médiation et au dialogue participatif, **et si** les institutions sociales traditionnelles (chefferie et leaders communautaires et religieux) et modernes (Police, Gendarmerie, justice, Centre sociaux, administration préfectorale et de l'agriculture) de paix et les acteurs sociaux reconnaissent les répercussions négatives du statut actuel des femmes au sein de la société et le rôle des femmes dans les initiatives de paix et les structures qui les animent, **alors** les femmes gagneront l'espace nécessaire pour s'engager activement dans la prévention des conflits ainsi que dans leur résolution (fonciers, politique, sécuritaire et communautaire). La meilleure intégration des femmes qui en résultera permettra non seulement d'éviter la tentation de la vengeance et l'instrumentalisation des femmes mais aura également un impact positif sur la cohésion sociale et la réconciliation intercommunautaire, nourrissant ainsi la stabilité au niveau nationale. Ce résultat peut être atteint **car** le mécanisme de résolution des conflits redynamisé est axé désormais sur genre et consolidation de la paix, est inclusif puisqu'il implique les acteurs clés pouvant influencer le changement notamment les leaders communautaire hommes et particulièrement femmes dont les préoccupations et en tant que victimes et actrices du conflit sont dorénavant prises en compte.

1.2. Appui à l'enregistrement des naissances et des décès dans les délais et à la réforme de l'Etat-civil en Côte d'Ivoire

Si les populations, notamment les femmes, savent les enjeux et procédures relatif à l'état civil et en particulier (i) que la déclaration des naissances est gratuite, (ii) que la loi fait obligation aux parents de déclarer leurs enfants à l'état civil, (iii) que la naissance doit être déclarée dans les trois mois qui suivent, **alors** elles seraient encouragées à prendre les dispositions adéquates pour faire enregistrer leurs enfants à l'état-civil dans les délais **et si** les capacités des centres d'état-civil, à fournir un service de qualité, sont renforcées notamment par la formation du personnel sur le procédures d'enregistrement et par la fourniture d'équipements, alors la satisfaction des « client(e)s » qui découlerait des prestations fournies motiverait les populations à recourir davantage aux services d'état-civil dans les délais requis en réduisant ainsi le sentiment d'exclusion, le risque d'apatridie ainsi que la perception de risque de conflits liés à l'identité.

Note : La TdC ne fait pas explicitement référence :

- au produit 4 : des opérations de régularisation des enfants non déclarés et des réfugiés apatrides sont conduites dans les sites du projet (appui à la régularisation et plaidoyer pour l'adoption d'un projet de loi)
- au produit 3 : les mécanisme et outils de soutien à la réforme et à la diffusion de données de qualité en matière d'état-civil sont développés (réforme de l'ensemble du système de l'état civil dans le cadre du programme de modernisation de l'Etat Civil en CI (MECCI))

1.3. Appui au renforcement de la confiance, la coexistence et à la stabilisation sécuritaire pour des élections apaisées en Côte d'Ivoire

Dans un contexte fragile à l'approche des échéances électorales, **si**

- les acteurs clés de la société ivoirienne (partis politiques, femmes, jeunes, medias, etc.) sont transformées en « agents de paix et de cohésion »
- et mobilisés pour faire valoir leur contribution d'agent de paix et de cohésion et leur représentation dans les processus électoraux et de réconciliation nationale,

- avec une confiance accrue entre eux et vis-à-vis des forces de sécurité dans leurs capacités à maintenir l'ordre dans le respect des droits de l'homme, **alors** l'environnement sera apaisé pendant le cycle électoral.

1.4. Appui au développement d'une stratégie nationale pour la RSS en Côte d'Ivoire

Si « les preneurs de décisions/principaux acteurs au sein du Gouvernement bénéficient des expériences et pratiques pertinentes issues de pays voisins et/ou de pays ayant connu des situations similaires en temps opportun en matière de RSS/DDR »,
et si « les capacités des ministères compétents pour appliquer le savoir-faire en vue d'élaborer une stratégie adaptée aux besoins spécifiques du pays sont renforcés »,
alors le Gouvernement sera mieux à même de « prendre pleinement en main l'élaboration et la mise en place d'une politique efficace de RSS et de DDR en vue d'accélérer le processus de consolidation de la paix en Côte d'Ivoire ».

Un autre document (« no-cost extensions ») indique une logique différente, quoiqu'avec le même objectif :

Si « l'appropriation nationale et locale est renforcée »

Et si « la prise en compte du genre au sein des institutions de sécurité est renforcée »

Et si « le contrôle démocratique est renforcé »

Et si « les capacités de la police nationale et de la Gendarmerie nationale en leadership collaboratif sont renforcées »

Alors « le Gouvernement sera mieux à même de « prendre pleinement en main l'élaboration et la mise en place d'une politique efficace de RSS et de DDR en vue d'accélérer le processus de consolidation de la paix en Côte d'Ivoire ».

1.5. Appui à la prévention et la gestion pacifique des conflits en Côte d'Ivoire

Au niveau global,

Si les capacités des agents territoriaux et des mécanismes en places sont renforcées dans la médiation et la gestion pacifique des conflits locaux

et si les populations sont sensibilisées et ont accès à leurs droits

alors les risques de conflits locaux seront atténués et la cohésion sociale renforcée.

Ce résultat peut être atteint **car**, (i) les leaders locaux assurent efficacement la prévention et le règlement pacifique des conflits et (ii) l'application de la loi sur le foncier rural bénéficie de l'adhésion des populations et (iii) favorise l'avènement de la cohésion sociale au sein de la population où les différents groupes sociaux collaborent à la mise en œuvre d'activités communautaires de rapprochement. Ainsi les mécanismes de résolution des conflits sont fonctionnels et, intègrent désormais le genre, sont plus inclusifs puisqu'ils impliquent les acteurs clés pouvant influencer le changement notamment les Autorités locales, les Chefs traditionnels, les Leaders Communautaires femmes et jeunes.

1.6. Appui à la planification, la coordination, au suivi et à l'évaluation de la mise en œuvre du PPP

Si, avec l'appui du Secrétariat Technique, le Comité de Pilotage et le Comité Technique Conjoint tiennent régulièrement leurs rencontres, statuent et approuvent les documents techniques

et si les différentes missions de terrain ont lieu, que les recommandations qui en découlent sont mises en œuvre,

alors la Coordination, le Suivi-Evaluation et la Communication sur les objectifs et les résultats du Plan Prioritaire seront assurés de manière efficace pour une consolidation de la paix réussie en Côte d'Ivoire.

Si les capacités de coordination, de communication et de suivi et évaluation du Secrétariat technique sont renforcés,

alors le Comité de Pilotage Conjoint sera fonctionnel et ainsi le suivi de la mise en œuvre du Plan Prioritaire de Consolidation de la Paix ainsi que la prise en compte des priorités de consolidation de la paix dans les documents de stratégies nationales seront assurées et les résultats du Plan Prioritaire seront atteints.

Annexe 2 : Documents consultés et à collecter

Documents externes consultés

- Babo Alfred, Droz Yvan, « Conflits fonciers. De l'ethnie à la nation. Rapports interethniques et « ivoirité » dans le sud-ouest de la Côte-d'Ivoire », Cahiers d'études africaines 4/2008 (n° 192), p. 741-764 URL : www.cairn.info/revue-cahiers-d-etudes-africaines-2008-4-page-741.htm.
- CHARBONNEAU Bruno, « Côte d'Ivoire : possibilités et limites d'une réconciliation », Afrique contemporaine 1/2013 (n° 245), p. 111-129 URL: www.cairn.info/revue-afrrique-contemporaine-2013-1-page-111.htm.
- Département fédéral de justice et police, Secrétariat d'Etat aux migrations SEM Section Analyses, Focus Côte d'Ivoire, Situation sécuritaire, 17 décembre 2015, <https://www.sem.admin.ch/dam/data/sem/internationales/herkunftslaender/afrika/civ/CIV-sicherheitslage-f.pdf>
- FIDH, LIDHO, MIDH, "Côte d'Ivoire: Choisir entre la justice et l'impunité: Les autorités ivoiriennes face à leurs engagements.", rapport, 2014
- GROS Léa, SANTOPINTO Federico. Élections ivoiriennes de 2015 : l'UE aurait-elle dû observer le scrutin?, Note d'Analyse du GRIP, 13 octobre 2015, Bruxelles.
- LOPES Daniel. La Commission Dialogue Vérité et Réconciliation en Côte d'Ivoire: la réconciliation n'a pas eu lieu, Note d'Analyse du GRIP, 30 juin 2015, Bruxelles.
- Memon Fofana, Kassoum Traore, (2015): Analyse de la durabilité de la cohésion sociale dans l'ouest de la Côte d'Ivoire: une mise en œuvre empirique à partir du fonctionnement des relations autochtones et allogènes. European Journal of Business and Social Sciences (EJBSS), Volume 4, Issue 09, December 2015, ISSN 2235-767X, pp 01-13, URL: <http://www.ejbss.com/recent.aspx/>
- ONUJCI, HCDH, Rapport sur les viols et leur répression en Côte d'Ivoire, 2016
- UNICEF, Analyse de la Situation de l'Enfant en Côte d'Ivoire, 2014
- Uqam, Bulletin du Centre FrancoPaix Vol. 1, no. 6 – juin 2016: Analyse comparative du DDR en Sierra Leone et en Côte d'Ivoire : dynamiques post-conflit et réconciliation par Benjamin Olagboyé; Élections présidentielles 2015 : intérêts locaux et perspectives pour la paix par Kathleen Klaus et Patrick Anderson Zadi

Factsheet	X	X	X	X	X	X	X	X
Prodoc	X	X	X	X	X	X	X	X
Plan de travail 2014								
Rapport annuel 2014	X						Non disponible (mais rapports 2012, 2013)	
Plan de travail 2015								
Rapport annuel 2015	X (plus un rapport semestriel)	X	X	X	X	X	X	X
Plan de travail 2016								
Rapports 2016								
Evaluation à mi-parcours								
Autres	No Cost extension						No Cost extension	

Documents à collecter

Documents généraux

- Rapport consolidé des missions conjointes, Dr Séverin Kouamé, Abidjan
- Etudes sur le contexte, localisation, typologie et potentiel conflictuel
- Etude "dynamiques et capacités de gestion des conflits en milieu urbain", PNUD et UNICEF par Interpeace
- Cartographie des conflits et mécanismes de paix en RCI
- Stratégie de coordination des acteurs de paix en RCI
- Compte-rendus des ateliers nationaux et régionaux pour la présentation du rapport final de la CDVR

Documents par projet

PBF/CIV.H-2 Appui au Plan Prioritaire

Liste des membres du Comité de pilotage, Comité conjoint d'Experts, Comités de Coordination Rapports annuels.

Compte-rendus et recommandations des différentes réunions (Comité de Pilotage, Comité conjoint d'Experts, Comités de Coordination, Secrétariat technique); documentation éventuelle du suivi des réunions;

Plans de travail pour tous les projets & compte-rendu des réunions des différents comités pour tous les projets

Prodoc du projet conjoint transfrontalier Ci/Libéria sur la paix et la prévention des conflits

Plan de suivi-évaluation et la stratégie de communication

Document de diagnostic stratégique du PND

Matrice des risques du programme et des différents projets et mises à jour éventuelles

Etude de base pour la situation de référence des indicateurs du plan

PBF/CIV.A-3 Prévention et gestion pacifique des conflits en RC1

Compte-rendu du bilan des activités des structure de paix lors d'un atelier en octobre

Evaluations de fin d'activités de 2016

Stratégie de communication sur la loi 1998 du foncier rural

Rapport de l'atelier de planification d'août 2015

Evaluation des interventions du PNCS

Compte-rendus des formations réalisées

Rapport de mission de diagnostic communautaire à travers la Méthode Active de Recherche Participative (MARP) pour la mise en place des Espaces amis des femmes pour la paix a vu la participation de 360 femmes soit 90% de 36 groupements féminin dans 12 départements administratifs.

Document de stratégie de coordination des acteurs de la paix

Compte-rendu de l'atelier bilan des interventions en matière de consolidation de la paix a été organisé à agboville en octobre 2015 par le Programme Nationale de Cohésion Sociale (PNCS).

Analyse situationnelle des groupements féminins et groupements de jeunes

Étude ONP/Coordination permettront d'avoir les données de base

PBF//IRF.60 Stratégie Nationale RSS

Compte-rendus de formation et séminaire, notamment suivi/évaluation RSS

Étude de perception d'impact de la mise en oeuvre du plan prioritaire et du projet RSS sur l'efficacité et le fonctionnement du

PBF//IRF-91Projet d'Appui aux initiatives communautaires des femmes en faveur de la consolidation de la Paix en Cdi

Étude du CERAP commanditée par le PNUD portant sur « l'évaluation des mécanismes et comités de paix dans les zones de l'ouest et du sud-ouest de la Ci » réalisée en 2012

UNFPA (2012), projet PBF, Rapport d'étude socio-anthropologique sur « Analyse sur les sources des conflits communautaires et développement du dialogue participatifs dans les départements de Duekoué, Guiglo, Bolequin, Man, Zouan-Hounien et Danané à l'Ouest de la Côte d'Ivoire ».

PBF/CIVIE-2 Appui à l'enregistrement des naissances et des décès dans les délais et à la réforme de l'Etat-civil en Côte d'Ivoire

Plan d'action pour la réforme de l'Etat Civil

Étude à mi-parcours pour le suivi des indicateurs

Annexe 3 : Liste des acteurs par projet

Acteurs	PERFORM 1	PERFORM 2	PERFORM 3	PERFORM 4	PERFORM 5
<p>ONU & projet</p> <ul style="list-style-type: none"> • ONUCI (Unité genre, UNPOL, CA, RSS, RoL) • UNFPA, y compris si possible un représentant d'un des sous-bureaux décentralisés, • ONUFEMMES 	<ul style="list-style-type: none"> • UNFPA y compris un des trois bureaux de terrain : • UNICEF • UNHCR y compris si possible un des trois bureaux de terrain 	<ul style="list-style-type: none"> • ONUCI (Affaires Civiles) • ONUFEMMES 	<ul style="list-style-type: none"> • ONUCI (RSS) • Experts pour la mise en place d'un Groupe de Référence de haut niveau dont trois internationaux et trois nationaux ivoiriens • Personnes ressources venant du Rwanda, du Burundi, du Liberia, du Sénégal et de l'Afrique du Sud si présentes en RCI durant la visite 	<ul style="list-style-type: none"> • ONUCI (Genre, Affaires Civiles), • FAO • UNESCO • UNICEF • Equipe projet / coordination 	<ul style="list-style-type: none"> • Membres du Comité technique • Secrétariat technique • Membres du Comité de Pilotage
<p>Structures étatiques nationales</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ministère de la Solidarité de la Famille de la Femme et de l'Enfant (MSFFE) • Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité (MEMIS) (composante : formation et assistance des officiers et agents de police judiciaire en matière de technique d'enquête sur les violences basées sur 	<ul style="list-style-type: none"> • MEMIS • Ministère du plan et du développement (MEMPD) (office national de la population, institut national de la statistique) • Ministère de la justice et des droits de l'homme • Ministère de la santé et de la lutte contre le sida (implication des 	<ul style="list-style-type: none"> • MEMIS • MEMPD • MSFFE • MPJSL • MENET • Ministère de la Défense • Police nationale, gendarmerie, FRCI 	<ul style="list-style-type: none"> • Ministères/agence du Gouvernement bénéficiant de l'appui (dont Bureau du Président de la République et Ministère de la Défense) • Officiels ivoiriens des forces armées ayant participé au voyage au Sénégal • Femmes dans la gendarmerie nationale • Députés de la commission défense de l'Assemblée Nationale • Représentants du 	<ul style="list-style-type: none"> • PNCS, DSCS, DGAT • MEMIS • MEMPD • MSFFE • Ministère de la Défense, • Ministère de l'Agriculture • Ministère de la justice et des droits de l'Homme • Caucus des femmes parlementaires • Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion sociale • Observatoire Nationale de l'Équité et du Genre 	<ul style="list-style-type: none"> • MEMPD (Cabinet du Ministre)

Acteurs	PILONNERS	PROGRAMES	ACTIVITES	EMPREINTE	PARTENAIRES	BENEFICIAIRES
	le genre) <ul style="list-style-type: none"> Ministère de la justice et des droits de l'Homme 	structures de santé dans l'enregistrement des naissances) <ul style="list-style-type: none"> MSFFE Centres d'état civil, structures de santé et tribunaux des zones cibles Idef (institut de formation et d'éducation féminine) (option) 	<ul style="list-style-type: none"> CDVR CONARIV et PNCS 	haut commandement de la Gendarmerie et de la Police <ul style="list-style-type: none"> 	<ul style="list-style-type: none"> Agence National d'Appui au Développement en milieu rural, COOPEC 	
Structures étatiques locales	<ul style="list-style-type: none"> Préfectures et structures techniques du ministère de la solidarité, de la femme, de la famille et de l'enfant 		<ul style="list-style-type: none"> Conseils régionaux de sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> Comité sectoriels régionaux de sécurité Préfets de l'Ouest 	<ul style="list-style-type: none"> Autorités locales, dont sous-préfectures 	
Société civile	<ul style="list-style-type: none"> Association nationale des Chefs, Reines, rois de Côte d'Ivoire Association des Femmes Juristes de Côte d'Ivoire (AFJCI) 		<ul style="list-style-type: none"> Partis politiques, les femmes, les jeunes et les médias (transformés en « agent de paix et de cohésion ») 	<ul style="list-style-type: none"> 	<ul style="list-style-type: none"> Association Nationale des Chefs, Reines, rois de Côte d'Ivoire, Association des Femmes Juristes de Côte d'Ivoire (AFJCI) 	
Société locale / Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> Organisations à base communautaires existantes et mises en place au niveau local pour réaliser 	<ul style="list-style-type: none"> Individus des zones ciblées, y compris réfugiés apatrides (associations communautaires) 	<ul style="list-style-type: none"> 	<ul style="list-style-type: none"> 	<ul style="list-style-type: none"> Groupes à risque (jeunes) & représentants communautaires 360 femmes 	

